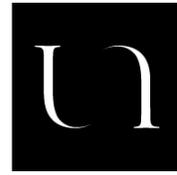


Université de Nantes

Département de philosophie
Licence de philosophie, 2^e année



UNIVERSITÉ DE NANTES

L'éthique animale de Peter SINGER, ou l'extension du domaine de la lutte morale



Travail présenté d'après l'article *All Animals Are Equal*,
dans le cadre du séminaire de philosophie morale et politique
« Morale déontologique *versus* éthique utilitariste »

Rédigé par Maxime GABORIT
Dirigé par M. Patrick LANG

Année universitaire 2013-2014

Table des matières

Avertissements.....	3
Biographie	4
Introduction.....	5
I. Le principe d'égalité, de sa parodie à sa redéfinition.....	6
1) La controverse WOLLSTONECRAFT-TAYLOR.....	6
2) Répondre à TAYLOR.....	7
3) Les limites de la conception commune.....	7
II. Refonder le concept d'égalité.....	8
1) L'inégalité effective et ses conséquences morales.....	8
2) Le fait, le droit, et la tradition utilitariste.....	10
3) Bentham, précurseur de l'anti-spécisme.....	12
4) La souffrance comme critère moral.....	12
III. Le spécisme, son modèle, ses formes.....	13
1) Le spécisme dans l'alimentation	14
2) Le spécisme dans l'expérimentation scientifique.....	15
3) Le spécisme philosophique.....	16
Conclusion.....	17
Bibliographie.....	19
Sitographie.....	19
Iconographie.....	19
Filmographie.....	19
Annexe 1 – Paragraphes conclusifs de l'article.....	20

Avertissements

Ce mémoire tire son titre du roman *Extension du domaine de la lutte* de Michel HOUELLEBECQ (paru en 1994 aux Éditions Maurice Nadeau), mais ne se réfère en rien au contenu de celui-ci.

Le présent travail se fonde sur le texte *All Animals Are Equal* de Peter SINGER, tel qu'il se trouve inclus dans le troisième volume de l'*Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* de Catherine AUDARD. Toutefois, il est important de signaler que malgré la relative brièveté du texte, celui-ci n'est pas retranscrit dans son intégralité dans l'anthologie précédemment citée. Si l'extrait présenté est suffisant pour comprendre les grands axes de l'argumentation de l'auteur et la manière dont il s'inscrit dans la tradition utilitariste, le texte se voit pourtant tronqué de plusieurs paragraphes par rapport à l'édition originale. Le passage coupé permettant une compréhension plus précise et complète de l'attitude philosophique contre laquelle lutte SINGER, les paragraphes manquants seront ici joints en annexe.

L'article en question, publié en 1971, fut revu, augmenté et inséré quatre ans plus tard dans un ouvrage du même auteur au propos bien plus étendu, *La Libération animale*. Nous ne saurions que conseiller la lecture de cet ouvrage majeur pour comprendre les tenants et les aboutissants de la pensée de SINGER.

Biographie

Peter Albert David SINGER, dit Peter SINGER, est un philosophe australien né le 6 juillet 1946 à Melbourne. Après des études de droit, d'histoire et de philosophie suivies au sein de l'université de Melbourne, il se rend à Oxford (Royaume-Uni), où il travaillera sur une thèse portant sur la notion de désobéissance civile. Ce travail aboutira en 1973 à la publication de son premier ouvrage : *Democracy and Disobedience*. L'œuvre tout entière de SINGER s'articule autour de thèmes relatifs à la philosophie morale et politique. Se revendiquant de la tradition utilitariste et des travaux de DARWIN, auteur de nombreux livres et articles sur l'éthique, la biologie et l'économie, le philosophe australien est aujourd'hui surtout connu pour son investissement dans des causes comme celles de l'éthique animale, de la défense de l'avortement et de l'euthanasie, ainsi que dans le combat contre la pauvreté.

Auteur de *La Libération animale (Animal Liberation - A New Ethics for Our Treatment of Animals)*, tenu depuis sa publication en 1975 pour le livre fondateur des mouvements modernes de droits des animaux), mais aussi titulaire de la chaire d'éthique de l'université de Princeton et professeur à l'université Charles Sturt (Melbourne), SINGER est aujourd'hui considéré comme l'un des philosophes contemporains les plus influents de la planète. Ses nombreuses prises de position (notamment sur la justification morale de l'infanticide, du dopage dans un cadre sportif, de l'interdiction de la peine de mort, etc.) sont régulièrement à l'origine de débats et polémiques plus ou moins féconds ; à l'heure actuelle, certains l'accusent d'atteindre entre autres à la dignité de l'être humain, de préconiser des pratiques eugénistes ou encore de justifier la pédophilie.

SINGER s'intéresse à des questions d'éthique appliquées à un ensemble particulier de circonstances et de pratiques. Bien qu'il travaille également sur des notions méta-éthiques, sa pensée philosophique est souvent normative et inséparable des actions qu'il mène en parallèle : SINGER est ainsi notamment le fondateur du Centre de bioéthique humaine de l'université de Monash, le créateur du *Great Ape Project* (une organisation internationale qui vise à obtenir des droits fondamentaux pour les grands singes), de *The Life You Can Save* (un mouvement visant à réduire l'extrême pauvreté),

et fut candidat au sénat australien au sein du parti écologiste. Son influence dépasse donc le simple cadre de la philosophie universitaire.

Introduction

All animals are equal, but some animals are more equal than others.

« Tous les animaux sont égaux, mais certains animaux sont plus égaux que d'autres. »

George ORWELL, *Animal Farm* (1945)

Le questionnement à l'œuvre dans *All Animals Are Equal* prend sa source dans un constat historique. Si l'on procède comme le fait SINGER dans son article à une rapide inspection de l'histoire, on voit que ces dernières années furent marquées par de multiples mouvements visant à rétablir un équilibre de rapport entre un groupe humain et le reste de la communauté. Ces mouvements peuvent être regroupés sous le qualificatif de *mouvements de libération*, dans la mesure où leur but était de se libérer de pratiques discriminatoires dont leurs membres étaient victimes. Dans ces conditions, le rétablissement d'une égalité s'est toujours manifesté sous la forme d'une attribution de droits, droits dont les individus composant le groupe opprimé étaient frustrés sans justification rationnelle suffisante. Le XIX^e et le XX^e siècles ont ainsi vu se succéder des mouvements prônant la libération des Noirs (discrimination raciale), des homosexuels (discrimination sur les pratiques sexuelles), ainsi que de nombreux autres groupes opprimés par une majorité et pour divers autres motifs (discriminations religieuses, ethniques, sociales, etc.).

La multiplication des mouvements et initiatives féministes à travers les époques trouve dans ce cas une dimension particulière : la libération s'appliquant ici à un groupe bien plus important qu'une simple minorité, la lutte pour les droits des femmes semble être l'indicateur d'un progrès considérable qui s'attaquerait aux derniers résidus discriminatoires encore à l'œuvre dans notre société. Pourtant, SINGER s'avère plus que

méfiant envers l'attitude qui consiste à parler d'une « dernière forme de discrimination¹ » : bien qu'évidents une fois mis au jour, il est dans la nature des préjugés d'être insidieux et d'être pratiquement indécélables lorsque nous y sommes sujets.

Comment alors nous assurer que nous ne sommes pas aujourd'hui sujets à des préjugés du même acabit que le racisme ou le sexisme ? Dans la mesure où « les mouvements de libération ont toujours consisté en une extension de notre horizon moral, ainsi qu'en un élargissement ou une réinterprétation du principe fondamental de l'égalité² », SINGER nous invite à réaliser un véritable « revirement mental³ », à tenter de prendre conscience des représentations erronées dont nous sommes encore emplis, en nous aidant à penser contre nos propres privilèges.

Le titre de l'article, référence implicite à *La Ferme des animaux* d'ORWELL, cherche donc avant tout à réaffirmer l'égalité de tous les animaux, humains comme non-humains, et à lutter contre l'absurdité d'une situation où certains d'entre eux estiment normal et justifié que certains soient « plus égaux que les autres ».

I. Le principe d'égalité, de sa parodie à sa redéfinition

1) La controverse WOLLSTONECRAFT-TAYLOR

Avant même de pouvoir commencer son investigation, SINGER procède à quelques précisions quant à son objet. Parler de « libération animale », de « droit des animaux » n'est pas une tâche anodine, et est presque fondamentalement connoté de manière péjorative. En effet, l'idée de « droit des animaux » n'est pas nouvelle : on trouve déjà l'expression au XVIII^e siècle sous la plume du philosophe anglais Thomas TAYLOR, auteur d'un *Défense des droits des bêtes* (*Vindication of the Rights of Brutes*, 1792). Seul bémol, cet ouvrage est ouvertement parodique et ne fut écrit qu'à des fins misogynes. Dans ce livre, TAYLOR se moque – par le biais d'une démonstration par l'absurde – des arguments présentés par Mary WOLLSTONECRAFT dans son ouvrage

1 P. SINGER, *All Animals Are Equal*, in *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 341.

2 *Ibidem*.

3 *Ibidem*.

Défense des droits de la femme (également publié en 1792) : dans la mesure où l'application des revendications libératrices de WOLLSTONECRAFT peut être étendue à l'ensemble des êtres vivants et qu'on ne saurait accorder des droits à un chien ou un cheval, il faut donc que ces revendications féministes soient elles-mêmes absurdes. Or si cette démonstration peut aujourd'hui prêter à sourire, elle mène comme nous allons le voir à un problème majeur.

2) Répondre à TAYLOR

La démonstration de TAYLOR semble facilement réfutable : en effet, il semble évident que « les arguments pour l'égalité entre les hommes et les femmes ne sauraient être valablement étendus aux animaux non-humains⁴ », une fois établie la relation conceptuelle entre *similarité* et *égalité* : les hommes et les femmes, en tant qu'appartenant à une même espèce, sont *similaires* et doivent bénéficier de droits égaux ; les hommes et les animaux non-humains étant radicalement, génétiquement, différents, il est logique qu'ils n'aient pas de droits égaux. Cette distinction dresse donc une barrière en apparence infranchissable entre les humains et les non-humains, tout en justifiant l'égalité de droits entre hommes et femmes⁵.

3) Les limites de la conception commune

Pourtant, SINGER estime que cette réfutation des thèses de TAYLOR est insuffisante. Le philosophe australien accorde qu'il est hors de question de nier les différences entre les humains et les autres espèces, et que ces différences doivent « engendrer certaines différences quant aux droits de chacun⁶ ». Pourtant, affirmer les différences entre espèces ne permet pas de réfuter l'idée d'une égalité entre humains et non-humains, car « les différences entre hommes et femmes sont tout aussi indéniables, et les partisans du mouvement de libération de la femme savent fort bien qu'elles peuvent donner lieu à des droits différents⁷ ». Comme le montre de manière comique un des personnages incarnés par John CLEESE dans le film *La vie de Brian*⁸, dire qu'un

4 *Ibidem*, p. 342.

5 *Ibidem*.

6 *Ibidem*, p. 343.

7 *Ibidem*.

8 *Monty Python's Life of Brian (La Vie de Brian)*, Terry JONES, Royaume-Uni, 1979, comédie, 92 min.

homme n'a pas de « droit à accoucher » parce qu'il n'a pas d'utérus n'est pas une oppression, mais la mise en évidence d'une différence qui implique des droits différents. Par conséquent, étendre comme le préconise SINGER le « principe fondamental de l'égalité d'un groupe à un autre, cela ne veut pas dire pour autant que nous traitions ces deux groupes à l'identique, ou que nous leur accordions exactement les mêmes droits⁹ ».

Le projet de SINGER est désormais clair : « Montrer que le principe fondamental de l'égalité consiste en une égale attention ; et qu'une attention égale à l'égard d'êtres différents peut entraîner un traitement et des droits différents¹⁰ ». Sans nier la différence entre les genres et les espèces, une égale attention est ainsi la garantie d'une forme d'égalité qui dépasse la simple exigence de similarité, cette attention égale n'étant en rien un appel à accorder aux animaux les mêmes droits que les hommes, ou à considérer les hommes de la même manière que les animaux. Par conséquent, le défi est de trouver un moyen de former une définition de l'égalité qui permette de conserver les différences entre ceux auxquels elle s'applique, et l'idée de traitements différents.

II. Refonder le concept d'égalité

Pour trouver cette forme d'égalité, SINGER préconise d'analyser « les fondements mêmes qui soutiennent notre opposition à la discrimination raciale ou sexuelle¹¹ ». Il s'agit pour cela de dégager les structures, le fonctionnement, les raisons de la discrimination, ainsi que les critiques habituellement formées à l'encontre de l'égalité.

1) L'inégalité effective et ses conséquences morales

La première critique possible de l'égalité est la plus évidente. Un rapide examen des individus montre un ensemble de différences incontestables : « Nous devons nous rendre à l'évidence qu'il existe des humains de toutes les tailles et de tous les formats ; ils diffèrent tous par leurs capacités de jugement moral, leurs aptitudes intellectuelles,

9 P. SINGER, *All Animals Are Equal*, in *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 343.

10 *Ibidem*.

11 *Ibidem*, p. 344.

des degrés divers de bienveillance et de sollicitude aux besoins d'autrui, leur facilité de communication et leur capacité d'éprouver le plaisir et la douleur¹² ». S'appuyer sur l'égalité effective des êtres humains pour fonder une égalité universelle est donc fondamentalement voué à l'échec.

On pourrait alors rétorquer – et c'est l'attitude la plus répandue – que, bien que les individus soient pourvus de qualités de manière inégale, les races et les sexes *en tant que tels* n'entretiennent aucune différence : tout comme les qualités d'un homme noir et d'un homme blanc pris *en tant que tels* ne suffisent pas pour établir une hiérarchie (contrairement à ce que déclare le raciste qui se fonde sur la seule couleur de peau), les qualités d'un homme et d'une femme pris *en tant que tels* ne suffisent pas pour établir une hiérarchie (contrairement à ce que déclare le sexiste qui se fonde sur de seules différences biologiques).

Mais SINGER, encore une fois, s'écarte de la conception commune, et la juge comme étant éminemment risquée pour deux raisons principales :

1) Utiliser cet argument commun empêche effectivement la constitution d'une société hiérarchique fondée sur autre chose que la seule individualité ; des sociétés comme celle de l'Apartheid (qu'évoque SINGER) ou celle des castes indiennes sont rendues impossibles si on leur enlève leur fondement purement arbitraire et discriminatoire.

Mais supposons maintenant, comme le fait SINGER, que nous « avons affaire à un ennemi de l'égalité plus subtil, qui placera, par exemple, les intérêts des personnes dont le quotient intellectuel dépasse 100 au-dessus de ceux des personnes dont le quotient intellectuel n'atteint pas 100¹³ ». Cet « ennemi de l'égalité » respecte pourtant scrupuleusement la condition que nous venons d'examiner, selon laquelle aucune hiérarchie ne peut se baser sur autre chose que des qualités individuelles ; cela ne l'empêche pas pour autant de promouvoir une société inégalitaire. La réponse commune à la question de l'inégalité effective des individus n'est donc pas suffisante pour se prémunir contre toute forme d'inégalité et d'oppression.

2) Utiliser cet argument commun, c'est en même temps affirmer qu'il n'existe

¹² *Ibidem*.

¹³ *Ibidem*, p. 345.

pas d'inégalité de répartition de qualités entre les sexes et les races *en tant que tels*. Mais en sommes-nous si sûrs ? Prenons par exemple le cas d'une finale de Jeux olympiques du 100 mètres : n'importe quel spectateur peut aujourd'hui constater la présence d'une écrasante majorité d'athlètes noirs. Peut-on en conclure pour autant que les noirs sont meilleurs en sprint que les athlètes dont la peau est d'une couleur différente ? La question est aujourd'hui sans réponse : bien évidemment, les différences potentielles entre races, comme celle que nous venons d'évoquer, « n'apparaissent que dans chaque cas particulier, elles ne sont révélées que par les moyennes¹⁴ ». Mais dans tous les cas, au vu de l'état actuel de nos connaissances scientifiques en termes de génétique, nous sommes dans l'incapacité d'établir si l'appartenance à une race ou à un sexe est facteur ou non d'une supériorité dans un domaine déterminé. Par conséquent, défendre l'égalité entre les races sur le seul principe scientifique est un pari éminemment risqué : « Un adversaire du racisme qui soutiendrait cette opinion se trouverait contraint d'admettre que, si les différences d'aptitudes s'avéraient présenter un lien génétique avec la race, le racisme serait en quelque sorte défendable¹⁵. »

2) Le fait, le droit, et la tradition utilitariste

SINGER procède donc ici à une séparation presque totale du problème de l'égalité d'avec celui de la science : si nous voulons définir ce principe d'égalité de manière stable et assurée, en nous prémunissant contre d'éventuelles découvertes scientifiques qui l'invalideraient, il ne faut prendre en compte que des critères moraux. Pour SINGER, il faut en quelque sorte distinguer une *égalité en fait* et une *égalité en droit* : « Il convient [...] de démontrer clairement que la revendication d'égalité n'est pas liée à l'intelligence, à la capacité de jugement moral, à la force physique ni à aucune chose similaire. L'égalité est un idéal moral, ce n'est pas la simple assertion d'un fait¹⁶ ».

Le principe moral de l'inégalité prend alors une toute autre dimension : il ne doit pas être *descriptif*, mais *prescriptif*. En ce sens, SINGER s'inscrit de manière explicite dans le sillage d'utilitaristes comme Jeremy BENTHAM et Henry SIDGWICK. Dans la formule emblématique de BENTHAM selon laquelle « chacun comptera comme un seul,

14 *Ibidem*.

15 *Ibidem*, p. 346.

16 *Ibidem*.

nul ne comptera comme plus d'un seul¹⁷ », et dans la reformulation de SIDGWICK selon laquelle « le bien d'un individu n'a pas plus d'importance, du point de vue de l'univers, [...] que le bien d'aucun autre individu¹⁸ », SINGER retrouve de quoi approfondir un principe établi avec ses démonstrations précédentes :

- On ne peut et on ne doit pas fonder le principe d'égalité sur des faits concernant les individus (ce qu'ils sont, leurs aptitudes), mais sur des critères uniquement moraux (leurs droits) ;

qu'il articulera avec un autre acquis :

- Les différences entre individus doivent donner lieu à des droits différents.

On l'a vu, selon SINGER, l'articulation entre ces deux principes est nécessaire pour rendre le sexisme et le racisme injustifiables. Mais plus encore, ces seuls principes permettent de dégager une autre forme de discrimination, que SINGER nomme *spécisme* (de l'anglais *speciesism*). Comme nous venons de le voir par le biais de la tradition utilitariste, aucune appartenance à une race, aucun degré d'intelligence supposé supérieur ne peut justifier la subordination d'autrui à mes propres fins. Partant de là, l'exploitation par l'homme des autres espèces animales en vue de son propre intérêt est injustifiable. Si nous voulons pouvoir conserver nos acquis en terme de lutte pour l'égalité, cette lutte doit donc être étendue à la protection de l'ensemble des espèces animales.

Par la place qu'il accorde à ce concept de spécisme, SINGER opère un bouleversement dans le champ de la philosophie morale ; rares sont les philosophes qui ont poussé ce principe d'égalité prise en compte des intérêts de chacun au-delà de la barrière entre l'espèce humaine et les autres animaux. Ce bouleversement comporte notamment comme principale caractéristique de multiplier de manière vertigineuse le nombre d'êtres envers qui des prescriptions morales doivent être appliquées, et de poser de nombreux problèmes pratiques (dont il ne sera pas ici question).

17 J. BENTHAM, *Introduction aux principes de morale et de législation*, 1789, cité d'après *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 346.

18 H. SIDGWICK, *Methods of Ethics*, cité d'après *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 347.

3) Bentham, précurseur de l'anti-spécisme

On trouve pourtant en la personne de BENTHAM un précurseur de cette nouvelle éthique animale (qui n'est, précisons-le, qu'une *partie* de l'éthique générale fondée sur le principe d'égalité). Dans son *Introduction aux principes de morale et de législation*, on trouve en effet ce magnifique passage :

« Le jour viendra *peut-être* où le reste de la création animale acquerra ces droits qui n'ont pu leur être arrachés que par la main de la tyrannie. Les Français ont déjà découvert que le noir de la peau n'était pas une raison pour abandonner sans recours un être humain aux fantaisies de son bourreau. Nous découvrirons peut-être un jour que le nombre de pattes, la pilosité de la peau et le prolongement des vertèbres sacrées sont des raisons tout aussi insuffisantes pour abandonner à un sort comparable une créature douée de sensibilité¹⁹. »

La suite du raisonnement de BENTHAM n'est pas moins admirable. À la question du critère qui sépare l'homme des autres animaux, la réponse traditionnelle est de faire mention de sa faculté de raisonner ou de discourir, réputées supérieures. Or pour BENTHAM, il existe de toute évidence des cas où ces facultés sont inférieures chez l'homme : la faculté de raisonner d'un nouveau-né, ou même celle d'un enfant d'un mois, est inférieure à celle d'un chien pleinement développé. Le critère de la rationalité ou du langage n'est donc pas, pour le philosophe britannique, un critère valable pour justifier l'exploitation des animaux non-humains, dans la mesure où celui-ci ne peut être que relatif.

4) La souffrance comme critère moral

Ainsi pour BENTHAM, la question n'est pas de savoir si les animaux peuvent raisonner, ou s'ils peuvent parler, mais de savoir s'ils peuvent *souffrir*²⁰. SINGER le soulignera avec soin, le critère que nous recherchons depuis le début pour fonder une égalité d'attention entre tous les êtres est celui de la *capacité de souffrir*. Toute philosophie se reportant à la notion d'intérêt (comme l'utilitarisme par exemple) doit comprendre que l'intérêt n'est rendu possible que par la « capacité à tirer du plaisir de quelque chose ou d'en souffrir²¹ ». La capacité de jouissance ou de souffrance est dès

19 J. BENTHAM, *Introduction aux principes de morale et de législation*, 1789, cité d'après *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 348.

20 *Ibidem*.

21 P. SINGER, *All Animals Are Equal*, in *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine

lors la condition d'un intérêt ; et la présence d'un intérêt chez un être implique une égale attention à lui accorder par rapport aux autres êtres. La souffrance ou la jouissance ne sont pas ainsi liées de manière purement arbitraire à l'attitude morale ; dans la mesure où elles en sont la condition, elles y sont liées de manière logique et irréductible.

SINGER en tire les conclusions suivantes : « Dès lors qu'un être souffre, aucun argument moral ne justifiera qu'on refuse de prendre cette souffrance en considération. Quelle que soit la nature de cet être, le principe de l'égalité exige que sa souffrance compte autant que la souffrance d'un autre être, dans la mesure où ce genre d'assimilation a un sens. Si un être n'est pas capable de souffrir, s'il n'est pas capable de goûter le plaisir ou le bonheur, alors il n'y a rien à prendre en considération²² ». Au-delà d'une simple extension de l'ensemble des sujets moraux, le raisonnement de SINGER implique dans le même temps une restriction, une délimitation de celui-ci : s'il s'avère qu'un être vivant (humain ou non) n'est pas en mesure de ressentir du plaisir ou de la souffrance, celui-ci n'est pas à considérer comme un sujet moral. Prendre la souffrance comme critère impliquera de nombreux problèmes, quant à sa quantification par exemple ; SINGER en est pleinement conscient (comme il le montre dans *La Libération animale*²³), mais dans la mesure où le propos de l'article se concentre sur la notion d'égalité, il n'en est pas fait mention.

III. Le spécisme, son modèle, ses formes

Dans un dernier moment, après avoir dégagé les fondements de l'égalité et le critère de la souffrance comme condition d'une conduite morale, SINGER se penche de manière plus précise sur le concept de spécisme, qu'il emprunte à l'écrivain et psychologue Richard RYDER. L'attitude spéciste se comprend par une simple analogie : le spéciste permet « que les intérêts de sa propre espèce l'emportent sur les intérêts pourtant supérieurs des membres des autres espèces²⁴ », de la même manière que « le

AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 348.

22 *Ibidem*, p. 349.

23 P. SINGER, *Animal Liberation*, New York, 1975, Payot et Rivages, Paris, 2012.

24 P. SINGER, *All Animals Are Equal*, in *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. III, PUF, 1999, p. 349.

raciste fait prévaloir les intérêts des membres de sa race, lorsqu'il y a conflit entre leurs intérêts et ceux d'une autre race²⁵ ». SINGER distingue trois formes dominantes du spécisme, dont il sera maintenant question.

1) Le spécisme dans l'alimentation

De l'acte de manger des animaux, plusieurs éléments peuvent être dégagés :

a) Les animaux sont considérés comme des moyens d'assouvir une fin : autrement dit, nous subordonnons leur vie et leur bien-être à notre intérêt. Le problème moral posé est donc celui de la légitimité de cet intérêt ; or dans nos sociétés industrialisées où nous avons accès à toute forme de nourriture, continuer à manger de la viande relève du simple « goût » et non de la nécessité vitale. En effet, il est scientifiquement prouvé que ne pas manger de viande n'est en rien dangereux pour la santé. Continuer à le faire, c'est donc faire passer l'intérêt secondaire qui est le nôtre devant la vie d'un autre être sensible.

b) Cet élément seul n'est pas suffisant, on pourrait très bien imaginer que l'animal ait été tué instantanément sans souffrir ni en prendre seulement conscience, le manger serait alors moralement indifférent. Ce serait pourtant mal connaître les méthodes de production alimentaire actuelles (élevage, exploitation, abattage, etc.), soumises aux exigences de l'économie de marché. Comme le résume l'activiste Ruth HARRISON dans son ouvrage *Animal Machines*, « la cruauté [de l'exploitation animale] n'est avouée que lorsque la rentabilité cesse²⁶ ».

Continuer à se nourrir de viande animale se présente donc de manière évidente comme une attitude spéciste ; il en découle une obligation autant morale que rationnelle de cesser ces pratiques en renonçant au fruit de cette industrie. En effet, « si nous ne modifions pas nos habitudes alimentaires, de quel droit pouvons-nous condamner [les habitudes] des esclavagistes qui refusèrent de changer leur mode de vie ?²⁷ ».

25 *Ibidem*.

26 *Ibidem*, p. 350.

27 *Ibidem*, p. 351.

2) Le spécisme dans l'expérimentation scientifique

Le problème classiquement posé en ce qui concerne le domaine de la recherche est celui de la justification utilitariste de la souffrance d'un être si cette souffrance permet d'en éviter de bien plus nombreuses. Mais SINGER déplace son enjeu vers le spécisme d'une manière aussi subtile que radicale. Selon lui, la seule façon de répondre à cette question est de s'en poser une autre : « Le chercheur serait-il prêt à réaliser son expérience sur un bébé humain orphelin si c'était la seule manière de sauver des milliers de vies ?²⁸ ». La réponse qu'on donne à cette question est déterminante : « [s]i le chercheur n'est pas disposé à prendre pour sujet un nourrisson orphelin, sa promptitude à utiliser des non-humains n'est que discrimination²⁹ » étant donné que des animaux pleinement développés ont plus de dispositions à souffrir qu'un nouveau-né (conscience de ce qui leur arrive, direction indépendante de leur conduite, sensibilité égale voire supérieure). Cette démonstration est à nuancer, tant elle fut et continue d'être mal interprétée : SINGER n'appelle pas ici à pratiquer des expériences sur les nouveaux-nés, le choix du nourrisson cherche à avant tout à nous montrer un reflet de l'atrocité de la discrimination spéciste actuellement en vigueur. On pourrait rétorquer à Singer qu'il est moralement répréhensible de pratiquer des expériences sur un nouveau-né humain, celui-ci se distinguant des nouveau-nés des autres espèces par ses potentialités en termes de langage, de comportement moral, etc. ; prendre un nourrisson comme objet d'expérience, ce serait nuire à l'être « supérieur » qu'il serait potentiellement. Or pour l'Australien, toute personne qui accepterait ce critère devrait alors pour rester cohérente s'opposer à toute pratique qui empêche des organismes humains de réaliser leurs potentialités, comme le font l'avortement (qui empêche le développement du fœtus), la contraception (qui empêche toute fécondation) ou encore à l'abstinence (qui conduit naturellement au dépérissement des gamètes).

Comme le résume donc SINGER, le chercheur fait preuve de spécisme dès lors « qu'il réalise une expérience sur un non-humain et que son but est tel qu'il ne lui paraît pas justifié d'utiliser un être humain doué d'un degré inférieur ou égal de sensibilité, de conscience, d'aptitude à se diriger lui-même, etc.³⁰ ».

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ *Ibidem*, p. 352.

3) Le spécisme philosophique

La dernière forme de spécisme sur laquelle se penche SINGER est plus insidieuse, et bien plus proche de nous : c'est celle qui est à l'œuvre dans la philosophie moderne, et qui se confond bien souvent avec nos représentations anthropocentriques. En tant qu'hommes inscrits dans une société, les philosophes eux aussi sont « infectés par tous les préjugés qui [y] ont cours³¹ ». La persistance dans le spécisme sous prétexte d'une singularité humaine irréductible est une caractéristique de nombreux philosophes, et l'autorité que leur confère leur statut d'intellectuel contribue à entretenir et à renforcer les discriminations déjà présentes.

On pourrait penser, si on le lit superficiellement, que SINGER fait ici simplement preuve de mauvaise foi en refusant tout argument qui puisse contredire ses propres thèses. Pourtant, il met simplement en relief l'absurdité des attitudes qui consistent à défendre coûte que coûte la supériorité de l'espèce humaine au mépris des lois de la raison. Parler de qualités effectives strictement humaines impose de fixer « le plus petit dénominateur commun³² » pour pouvoir y intégrer les humains aux capacités moindres ; or on constatera aisément qu'aussi petit que soit ce dénominateur, il impliquera nécessairement l'inclusion d'animaux possédant aussi ces qualités. « Le philosophe se retrouve alors pris au piège, un ensemble de qualités qui se rencontre chez *tous* les humains ne sera pas manifeste *chez les seuls humains*³³. »

Les arguments spécistes sont pour SINGER la marque d'un malaise dû à l'impossibilité de défendre les privilèges que nous nous attribuons, à l'impossibilité de justifier « le gouffre moral qui, selon la plupart, sépare l'humain de l'animal³⁴ ». Ce malaise conduit à la production consciente ou non d'arguments fallacieux, de raisonnements tortueux, de concepts fumeux. Pour SINGER, les seules expressions de « dignité intrinsèque de la personne humaine », de « valeur intrinsèque de tous les hommes », d'humains comme « fins en soi » sont donc, plus que la marque d'une grandeur morale soulignée par la philosophie, l'expression des limites de la défense d'un préjugé indéfendable.

31 *Ibidem*.

32 *Ibidem*, p. 353.

33 *Ibidem*.

34 *Ibidem*, p. 355.

Conclusion

La lutte encore jeune de l'éthique animale amorcée par SINGER doit donc se battre sur plusieurs fronts, tant théoriques que pratiques. En s'attaquant au statut actuel des animaux, sa réflexion se situe au point névralgique de tout un ensemble de structures agissant dans l'intérêt humain de manière strictement discriminatoire, qu'elles soient philosophiques, économiques et industrielles, politiques, religieuses ou encore culturelles. Leur résistance à l'anti-spécisme, on l'a vu, résulte d'une conception strictement anthropocentrique de l'ensemble des espèces animales, dont l'homme s'exclut lui-même de manière conceptuelle ; ces représentations du monde et de nous-mêmes, héritées de l'humanisme renaissant mais bien plus encore de conceptions gréco-latines et judéo-chrétiennes, entretiennent et renouvellent constamment les préjugés contre lesquels il nous faut nous dresser. Comme le montre ADORNO au paragraphe 68 de ses *Minima moralia* :

« Dans la société répressive la notion d'homme est elle-même une parodie de la ressemblance de celui-ci avec Dieu. Le propre du mécanisme de la « projection pathique » est de déterminer les hommes détenant la puissance à ne percevoir l'humain que dans le reflet de leur propre image, au lieu de refléter eux-mêmes l'humain comme une différence³⁵ ».

L'obstacle de l'anthropocentrisme se double d'une difficulté posée par l'égoïsme ; comme toute morale normative, l'éthique animale est confrontée à cette question pratique : « Quel intérêt puis-je retirer personnellement d'une conduite morale ? ». L'éthique de SINGER est souvent comprise (à tort) comme une restriction des droits humains dont seuls les animaux bénéficient. Or la portée des travaux de SINGER en ce qui concerne l'intérêt humain est immense. En partant de la simple évaluation de la définition du principe d'égalité, l'Australien renforce notre argumentaire contre les autres sortes de discrimination et ouvre des champs de réflexion pouvant également s'appliquer à des problèmes strictement humains tels que l'avortement ou l'euthanasie. Loin d'être un combat exclusif en faveur des animaux, la lutte dont nous parle SINGER est fondamentalement lutte pour l'égalité et englobe un domaine bien plus vaste.

Les thèses de SINGER ne sont pas hors d'atteinte d'éventuelles critiques ; aussi

35 ADORNO Theodor W., *Minima Moralia*, Éditions Payot, Paris, 2001, p. 114.

passionnantes et convaincantes soient-elles, elles ne sont pleinement compréhensibles que dans un paradigme particulier, celui de l'utilitarisme. Mais dans la mesure où les initiatives anti-spécistes ont eu et continuent d'avoir des répercussions effectives immenses sur la protection de millions d'êtres vivants, l'attitude philosophique de SINGER est un exemple marquant de ce que devrait être le centre et la finalité de toute réflexion morale.

Bibliographie

ADORNO Theodor W., *Minima Moralia*, trad. fr. Éliane Kaufholz et Miguel Abensour, Éditions Payot, Paris, 2001.

AUDARD Catherine, *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme*, vol. III, chap. 4, trad. fr. par AUDARD Catherine *et al.*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999.

BENTHAM Jeremy, *Introduction aux principes de morale et de législation*, 1789, trad. fr. J.-P. Cléro, in : *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. I, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

ORWELL George, *Animal Farm*, trad. de l'anglais par Jean Queval, Éditions Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1984.

SIDGWICK Henry, *Methods of Ethics* (extraits), in : *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* (éd. Catherine AUDARD), vol. II, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

SINGER Peter, *Applied Ethics*, Oxford, OUP, 1986.

SINGER Peter, *All Animals Are Equal*, in P. SINGER (éd.), *op. cit.*, 1986.

SINGER Peter, *Animal Liberation*, New York, 1975, trad. de l'anglais par Louise Rousselle, Paris, Payot et Rivages, 2012.

Sitographie

Peter SINGER, www.utilitarianism.net/singer/ (lien actif et vérifié au 12 avril 2014).

Iconographie

H. Bv – J.J. Gr (initiales), L'animal s'élève vers l'homme, gravure sur bois, in *Le Magasin Pittoresque*, dir. Édouard CHARTON, 1843.

Filmographie

Monty Python's Life of Brian (La Vie de Brian), Terry JONES, Royaume-Uni, 1979, comédie, 92 min.

Annexe 1 – Paragraphes conclusifs de l'article

« In case there are those who still think it may be possible to find some relevant characteristic that distinguishes all humans from all members of other species, I shall refer again, before I conclude, to the existence of some humans who quite clearly are below the level of awareness, self-consciousness, intelligence, and sentience, of many non-humans. I am thinking of humans with severe and irreparable brain damage, and also of infant humans. To avoid the complication of the relevance of a being's potential, however, I shall henceforth concentrate on permanently retarded humans.

Philosophers who set out to find a characteristic that will distinguish humans from other animals rarely take the course of abandoning these groups of humans by lumping them in with the other animals. It is easy to see why they do not. To take this line without re-thinking our attitudes to other animals would entail that we have the right to perform painful experiments on retarded humans for trivial reasons; similarly it would follow that we had the right to rear and kill these humans for food. To most philosophers these consequences are as unacceptable as the view that we should stop treating nonhumans in this way.

Of course, when discussing the problem of equality it is possible to ignore the problem of mental defectives, or brush it aside as if somehow insignificant. This is the easiest way out. What else remains? My final example of speciesism in contemporary philosophy has been selected to show what happens when a writer is prepared to face the question of human equality and animal inequality without ignoring the existence of mental defectives, and without resorting to obscurantist mumbo jumbo. Stanley Benn's clear and honest article «Egalitarianism and Equal Consideration of Interests" fits this description.

Benn, after noting the usual "evident human inequalities" argues, correctly I think, for equality of consideration as the only possible basis for egalitarianism. Yet Benn, like other writers, is thinking only of "equal consideration of human interests." Benn is quite open in his defence of this restriction of equal consideration: . . . not to possess human shape is a disqualifying condition. However faithful or intelligent a dog may be, it would be a monstrous sentimentality to attribute to him interests that could be

weighed in an equal balance with those of human beings . . . if, for instance, one had to decide between feeding a hungry baby or a hungry dog, anyone who chose the dog would generally be reckoned morally defective, unable to recognize a fundamental inequality of claims.

This is what distinguishes our attitude to animals from our attitude to imbeciles. It would be odd to say that we ought to respect equally the dignity or personality of the imbecile and of the rational man . . . but there is nothing odd about saying that we should respect their interests equally, that is, that we should give to the interests of each the same serious consideration as claims to considerations necessary for some standard of well-being that we can recognize and endorse.

Benn's statement of the basis of the consideration we should have for imbeciles seems to me correct, but why should there be any fundamental inequality of claims between a dog and a human imbecile? Benn sees that if equal consideration depended on rationality, no reason could be given against using imbeciles for research purposes, as we now use dogs and guinea pigs. This will not do: "But of course we do distinguish imbeciles from animals in this regard," he says. That the common distinction is justifiable is something Benn does not question; his problem is how it is to be justified. The answer he gives is this: . . . we respect the interests of men and give them priority over dogs not *insofar* as they are rational, but because rationality is the human norm. We say it is *unfair* to exploit the deficiencies of the imbecile who falls short of the norm, just as it would be unfair, and not just ordinarily dishonest, to steal from a blind man. If we do not think in this way about dogs, it is because we do not see the irrationality of the dog as a deficiency or a handicap, but as normal for the species. The characteristics, therefore, that distinguish the normal man from the normal dog make it intelligible for us to talk of other men having interests and capacities, and therefore claims, of precisely the same kind as we make on our own behalf. But although these characteristics may provide the point of the distinction between men and other species, they are not in fact the qualifying conditions for membership, to the distinguishing criteria of the class of morally considerable persons; and this is precisely because a man does not become a member of a different species, with its own standards of normality, by reason of not possessing these characteristics.

The final sentence of this passage gives the argument away. An imbecile, Benn concedes, may have no characteristics superior to those of a dog; nevertheless this does not make the imbecile a member of "a different species" as the dog is. Therefore it would be "unfair" to use the imbecile for medical research as we use the dog. But why? That the imbecile is not rational is just the way things have worked out, and the same is true of the dog—neither is any more responsible for their mental level. If it is unfair to take advantage of an isolated defect, why is it fair to take advantage of a more general limitation? I find it hard to see anything in this argument except a defense of preferring the interests of members of our own species because they are members of our own species. To those who think there might be more to it, I suggest the following mental exercise. Assume that it has been proven that there is a difference in the average, or normal, intelligence quotient for two different races, say whites and blacks. Then substitute the term "white" for every occurrence of "men" and "black" for every occurrence of "dog" in the passage quoted; and substitute "high I.Q." for "rationality" and when Benn talks of "imbeciles" replace this term by "dumb whites"—that is, whites who fall well below the normal white I.Q. score. Finally, change "species" to "race." Now retread the passage. It has become a defense of a rigid, no-exceptions division between whites and blacks, based on I.Q. scores, notwithstanding an admitted overlap between whites and blacks in this respect. The revised passage is, of course, outrageous, and this is not only because we have made fictitious assumptions in our substitutions. The point is that in the original passage Benn was defending a rigid division in the amount of consideration due to members of different species, despite admitted cases of overlap. If the original did not, at first reading strike us as being as outrageous as the revised version does, this is largely because although we are not racists ourselves, most of us are speciesists. Like the other articles, Benn's stands as a warning of the ease with which the best minds can fall victim to a prevailing ideology. »

